

Association Ecritures & Spiritualités  
35 rue Boissonnade  
75014 Paris  
Téléphone : 06 81 31 03 39  
N° D75218072093

A Paris le 10 décembre 2018

## **PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE**

Le 10 décembre 2018, à 20h00, les membres de l'association Ecritures & Spiritualités se sont réunis au Forum 104, sis au 104 rue de Vaugirard 75006 Paris en assemblée générale ordinaire sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal, et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée est présidée par Madame Christine RAY Présidente, assistée par un secrétaire de séance, Madame Karima BERGER, en qualité de Vice-Présidente de l'association, Madame Monique GRANDJEAN, en tant que Vice-Présidente-de l'association.

Madame Agnès GUEURET, trésorière de l'association, régulièrement convoquée, est présente.

Mr Patrice OBERT, Vice-président de l'association est désigné comme scrutateur, ce qu'il accepte.

L'ordre du jour est rappelé par la Présidente :

- 1) Rapport moral
- 2) Rapport financier
- 3) Bilan 2016-2017 et Perspectives 2019-2020
- 4) Renouvellement des mandats de membres du bureau

### 5) Questions diverses

Il est fait lecture des différents rapports : moral, financier, bilan 2016-2017 et Perspectives 2019-2020.

Pour l'année 2019, le Salon du livre adultes aura lieu au collège des Bernardins le 1<sup>er</sup> décembre. Il est envisagé des partenariats avec des institutions laïques représentatives des autres traditions monothéistes.

La tenue d'un Salon annuel (jeunesse années paires-adultes années impaires) étant trop

lourd pour notre association reposant entièrement sur des bénévoles, il est proposé de créer au sein du salon adultes une section Jeunesse. Le salon du livre Ecritures & Spiritualités Adultes/Jeunesse se tiendrait les années impaires.

L'association souhaite enrichir la relation entre ses auteurs, en développant des rencontres autour de leurs livres, avec la participation de l'Espace Poveda, qui met à notre disposition une salle de 40 places.

Après ces lectures, la présidente de séance met aux voix les points suivants conformément à l'ordre du jour :

**1) L'assemblée générale adopte**

- Le rapport moral par Monique GRANDJEAN, à l'unanimité
- Le rapport financier par Agnès GUEURET, à l'unanimité
- Les perspectives 2019-2020 par Christine RAY, à l'unanimité

**2) Renouvellement des mandats de membres du conseil d'administration**

L'assemblée ratifie pour le Conseil d'administration:

Sont sortants cette année (2018) : Marina COPSISDAS, Françoise Evenou,

Sont renouvelés : Karima BERGER, Christophe HENNING, Monique GRANDJEAN, Marc LEBOUCHER et Christine RAY

L'assemblée ratifie l'entrée au Conseil d'administration de Mesdames Agnès CHARLEMAGNE , messieurs Vincent MORCH, Marc BOURICHE, , Frederic BRUN

Lors du débat qui a suivi, trois questions ont été débattues :

- 1/ la nécessité de se doter d'un secrétaire général, la charge étant actuellement très lourde pour les membres du bureau. Son absence met en péril la pérennité de notre activité.
- 2/ la représentativité des cultes parmi nos adhérents et un risque de déconnexion du terrain religieux, ouvrant à un vrai débat sur la question du spirituel et la vocation littéraire de l'association.
- 3/ les raisons de la moindre participation au Salon du livre jeunesse 2018 alors que la communication a été très forte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.

Christine RAY,  
Présidente

Rapport pour le 10/12/2018, Assemblée Générale annuelle de



**BILAN au 31 décembre 2017**

<i>Compte d'exploitation 2017</i>	<i>Crédit</i>	<i>Débit</i>
Adhésions	6 375,00 €	
Dons	1 259,58 €	
Site Internet		1 225,00 €
Generali Assurances		163,27 €
OVH (Hébergeur Internet)		61,02 €
Remise de Prix		2 667,14 €
Salon		827,87 €
Réception CA & AG		612,00 €
Frais administratifs		132,90 €
Frais de tenue de comptes		167,82 €
<b>Solde créiteur</b>		<b>1 777,56 €</b>
	7 634,58 €	7 634,58 €

Les adhésions concernent le montant des cotisations effectivement réglées pour 2017 mais aussi certaines pour 2018, ce qui rend difficile une évaluation exacte

25 paiements via notre site internet (PayPal), 2 chèques de 100 €, 11 chèques de 50 €, et 8 chèques de 20 €.  
(Pour mémoire : 2016 = 105 adhésions payantes, 2015 = 96 adhésions payantes)

Les dons sont des dépenses de l'association prises directement en charge par des adhérents en échange d'un reçu fiscal et une subvention de 500€ d'Ouifield

La remise du Prix 2017 représente une dépense de **2.667,24 €**

Le Salon Auteurs 2017 se cumule à une dépense de 1.427,87 € amoindrie par les contributions d'éditeurs (Albin Michel, Etudes et Horizon) pour 600€, d'où son coût réel de **827,27 €**

Au 31 décembre 2017, le solde des CCP et PAYAL s'élève à 3.701,69 €

Conclusion et remarques :

Pour mémoire le résultat de l'année 2016 était déficitaire : - **1 505,33 €**

**En 2017, il est bénéficiaire : 1.777,56 €**

1 Le nombre d'adhérents a-t-il augmenté ? Il semble qu'il soit stable, les relances de notre ami, Jacques Mulliez, ayant été très efficaces. De plus, les dons défiscalisés ont été plus importants qu'en 2016,

2 Les dépenses de fonctionnement ont augmenté car nous avons employé un responsable rémunéré pour notre site internet.

3 Pour le Prix E&S : sans contribution de la part des éditeurs, l'événement nous a coûté davantage : 2.667,14€. En 2016, il nous ne nous avait coûté que 1.679,86€

Paris, le 10 décembre 2018

La trésorière,

Agnès Gueuret